



INTERSYNDICAT NATIONAL DES PRATICIENS D'EXERCICE HOSPITALIER ET HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

43 avenue du Maine – 75014 PARIS
Tél : 02.53.52.63.57 – Fax : 02.40.84.63.06
Email : bp-secretariat-inph@chu-nantes.fr

Paris, le 5 septembre 2022

SPHPF

Syndicat des Praticiens Hospitaliers de
Polynésie Française
Président : Dr Marc LEVY

FPS

Fédérations des Praticiens de Santé
Président : Dr Slim BRAMLI

SNHG

Syndicat National des Hôpitaux Généraux
Président : Dr A. JACOB

Le SHU

Syndicat des Hospitalo-Universitaires
Président : Pr G. CAPTIER

SNOHP

Syndicat National des Odontologistes des
Hôpitaux Publics
Président : Dr B. SARRY

SynPH

Syndicat National des Praticiens Hospitaliers
Président : Dr P. RUMEAU

SPEP

Syndicat des Psychiatres d'Exercice Public
Président : Dr M. TRIANTAFYLLOU

SYNPREFH

Syndicat National des Pharmaciens des
Établissements Publics de Santé
Président : Dr C. BORONAD

SNMInf

Syndicat National des Maladies Infectieuses
Président : Dr H. AUMAÎTRE

SCPF

Syndicat des Chirurgiens Pédiatres Français
Présidente : Dr H. LE HORS

SPH

Syndicat du Service Public Hospitalier
Présidente : Dr É. MANCEL

SYNDIF

Syndicat des Internistes Français
Président : P. ROBLOT

ONSSE

Organisation Nationale Syndicales des Sages-
Femmes
Présidente : Mme C. DUMORTIER

PARIS VAUT BIEN UNE CONVERSION !

L'**INPH**, Intersyndicat national des praticiens d'exercice hospitalier et hospitalo-universitaire, a rencontré le Ministre de la Santé et de la Prévention, M. François Braun, le jeudi 1^{er} septembre 2022.

Ce premier rendez-vous nous a permis de réaffirmer notre attachement à un hôpital public attractif et à un accès universel à des soins de qualité en France. Nous avons remis au nouveau Ministre la feuille de route que l'**INPH** a proposé au gouvernement pour 2022-2027, dans un contexte particulièrement général tendu et difficile :

L'**INPH** a donc renouvelé être :

- Pour un dialogue social de qualité, protecteur et respectueux des praticiens
- Pour la défense d'un exercice médical attractif à l'hôpital public, c'est-à-dire un exercice libre, indépendant, déontologique, dans un cadre de gouvernance faite de proximité et de bienveillance (hospitalière, territoriale et régionale), au service des patients et de leurs soignants.
- Pour la revalorisation immédiate de nos rémunérations - tous statuts confondus - afin de tenir compte sans attendre de la discordance défavorable avec le secteur Privé, d'une part, et pour amortir les effets d'une inflation galopante d'autre part.
- Pour la mise en place de mesures en soutien aux missions hospitalo-universitaires, garantes des savoirs, de la formation et de l'excellence de la recherche.
- Pour une organisation territoriale responsable permettant un accès universel à des soins de qualité dans le cadre d'un financement du système de santé adapté aux besoins réels de la population.
- Pour une réaffirmation des missions des praticiens et leur redonner du sens.

Dans le cadre de la Conférence des Parties Prenantes, le Ministre de la santé souhaite mettre en œuvre une nouvelle méthode de concertation visant à réformer notre système de santé dont les principes clés feront sans difficulté – et pour dire le moins – consensus, puisqu'il s'agit de :

- La transparence,
- La concertation tripartite : soignants / usagers / politiques,
- La constitution de boîtes à outils à décliner (à tester ...) dans les territoires de santé.

La délégation de l'**INPH** a été surprise par l'absence de vision politique affichée

pour atteindre les trois objectifs annoncés : accès aux soins pour tous, système de santé adapté aux besoins populationnels et développement de la médecine préventive.

Par conséquent, rien de très concret, comme l'**INPH** le redoutait depuis que Mme BORNE s'était écriée, s'agissant des 41 propositions du futur Ministre Braun, : « je prends tout ! » là où d'aucuns ont cru comprendre : « je n'y entends pas grand-chose »

On se disait bien aussi.

Et de fait : si l'**INPH** a pris acte de la pérennité réaffirmée par le nouveau Ministre - qui n'en était pourtant pas signataire - des avancées du Ségur 1 conclu avec son prédécesseur, notre Intersyndicat a pris également acte du fait que M. BRAUN n'a fermé aucune porte, y compris sur de possibles futurs accords à trouver ensemble, qu'ils se nomment Ségur 2 ou Duquesne 1. Paris vaut bien une conversion.

Toutefois, quelques verbatim inquiétants mobilisent et mobiliseront l'**INPH** qui recherchera dès les prochaines semaines toutes formes d'unités Intersyndicales

L'**INPH** l'indique à nouveau : cette fois des applaudissements ne suffiront pas !

- Absence de réelle politique de lutte contre l'intérim médical à l'hôpital public qui prend des proportions pharaoniques : « **je ne toucherai pas à l'intérim médical** »

Au moins c'est clair.

Le mercenariat a de beaux jours devant lui et continuera par conséquent à déséquilibrer durablement le fonctionnement de nos Hôpitaux par les inégalités criantes de traitement au sein de mêmes équipes

- Négation de l'évidente pénurie actuelle et future des professions médicales « il y a des solutions... » .Lesquelles ? Nous avons connu plus clair et plus déterminé.
- Rappel du retour à la règle des 3 % de déficit de Maastricht pour 2027 lorsque nous évoquons une suppression du principe de l'ONDAM. Ce rappel osé et incongru dans les circonstances actuelles au chiffre de 3% abandonné par tous les experts continue de nous interroger. Passons !

Face à toutes incertitudes et imprécisions, l'**INPH** a réaffirmé sa participation active aux débats à la « Conférence des Parties Prenantes » pour défendre l'hôpital public et l'avenir des médecins, pharmaciens, odontologistes et sages-femmes qui y exercent.

Pour l'**INPH**, la Présidente

Docteur Rachel BOCHER

